

## Jour férié et repos hebdomadaire

Par <b>Ttttt</b> , le <b>01/11/2021</b> à <b>12:48</b>
Bonjour,
Question concernant les jours fériés et la convention collective de l'optique lunetterie.
L'employeur peut-il nous placer en repos hebdomadaire sur un jour férié ? Certains employeurs decomptent 7h (en général) pour un jour férié non travaillé.
Dans mon contrat le jour de repos n'est pas fixe.
L'article de la convention concernant cela n'est pas des plus précis à ce sujet.
Cordialement
Cordialement

Par P.M., le 01/11/2021 à 16:43

Bonjour,

C'est malheureusement une pratique utilisée par certains employeurs si le repos hebdomadaire n'est pas fixe...